



Septembre 2005

Madame, Monsieur,

## Ça m'est égal ou c'est égal ...

... est la question que pourront se poser les marseillais à partir du 10 Octobre 2005, lors de notre prochaine campagne de communication qui couvrira notamment plus de 800 panneaux d'affichage à Marseille et dans ses environs. Le thème de notre campagne reprend l'esprit de la loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi vise à garantir la non-discrimination envers les personnes handicapées et créé un droit de compensation, impose l'intégration scolaire, renforce l'insertion professionnelle, soutient l'accessibilité et simplifie les démarches administratives. Nous souhaitons éveiller à nouveau l'intérêt du grand public concernant les personnes handicapées et contribuer ainsi à l'évolution de la représentation du handicap. Notre participation à la Foire Internationale de Marseille du 23 Septembre au 3 Octobre 2005 concourt également à cet objectif et permettra de mettre en avant les réalisations des Travailleurs Handicapés des ESAT - Etablissements et Services d'Aide au Travail (nouvelle appellation des CAT) et des EA - Entreprises Adaptées (nouvelle appellation des Ateliers Protégés) de l'association.

L'évolution législative récente, la mise en œuvre de nouveaux modes d'accompagnement et les besoins issus des établissements nous ont permis d'élaborer les orientations générales de formation pour 2006-2007-2008 pour répondre aux nouveaux besoins de l'association en matière de compétences.

Eclairée en cela par le nouveau contexte légal, l'association considère que la consultation des usagers, la concertation et la participation doivent faire partie des dispositifs d'accueil et d'accompagnement. L'association veut ainsi développer encore la reconnaissance, le respect et la promotion du droit des personnes grâce à une prise en charge de qualité, individualisée, contractualisée, adaptée aux besoins des personnes accueillies et respectueuse de leurs droits.

Marc VIGOUROUX

## LES ACTIONS DE COMMUNICATION

### ◆ Participation à la Foire Internationale de Marseille du 23 septembre au 3 Octobre 2005 au sein du village associatif.

L'association présentera une douzaine de métiers différents exercés par les Travailleurs Handicapés des ESAT et EA de l'association : câblage électrique et électronique, entretien d'espaces verts, cosmétologie, imprimerie ... Rappelons que les structures d'aide par le travail représentent 720 personnes handicapées et 120 salariés chargés de l'accompagnement direct de la personne. Le stand, particulièrement attractif, présente également l'affiche de notre dernière campagne en avant-première.

L'accueil sur le stand est assuré par les équipes des CAT et Ateliers Protégés en journée afin qu'elles aient également la possibilité de profiter de cette manifestation. Les bénévoles assurent les soirées et week-end. Que l'ensemble des participants à cette manifestation soient remerciés, ainsi que les organisateurs qui auront su mobiliser l'intérêt de tous pour que cet événement se déroule dans les meilleures conditions.

◆ **lancement de l'Opération Brioches qui se déroulera les 14 et 15 Octobre 2005.** Rappelons que cette opération nationale permet chaque année aux bénévoles de La Chrysalide-Marseille de participer activement, sur le terrain, à la recherche de fonds. Cette opération avait permis la vente de 5 000 brioches en 2004 pour un résultat net de 15 589 €. Cette année, 6 000 brioches seront à nouveau commandées.

◆ **organisation de la 21<sup>ème</sup> course ALGERNON le dimanche 9 Octobre 2005, pour les 3 parcours habituels (16 km – départ Luminy, 10 km – départ stade vélodrome, 5 km – départ Pharo) dont l'arrivée aura lieu, comme chaque année sur la plage du Prado.**

## LE POINT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT ...

◆ **Le Foyer d'Accueil Médicalisé « Les Eglantines » accueille actuellement 21 personnes et 4 autres personnes sont attendues très prochainement.** Les usagers ont intégré la nouvelle structure par petits groupes et ils ont pu bénéficier d'un accompagnement individualisé, respectant pleinement leur rythme. Les 25 salariés ayant réalisé cet accompagnement au changement sont issus, pour plus de la moitié d'entre eux, d'autres établissements de La Chrysalide. Après 2 journées d'information et d'échanges, les salariés ont suivi 1 semaine d'intégration dans les autres établissements de La Chrysalide afin de se familiariser avec nos valeurs et objectifs et rencontrer les usagers qui allaient intégrer « Les Eglantines ». La rentrée s'est donc très bien déroulée aux « Eglantines » et la chaleur du pot d'inauguration a réuni plus de 75 personnes enthousiastes.

◆ **L'extension des Acacias à Gardanne accueillera 27 personnes à partir du 10 octobre 2005. Ce transfert de lieu d'activité concernera 9 salariés autour d'un projet d'établissement extrêmement novateur, notamment dans le domaine de l'intégration sociale.**

## LE PLAN DE FORMATION 2006...

Les orientations générales de la Formation Professionnelle pour les années 2006 – 2007 – 2008 seront communiquées aux salariés par voie d'affichage à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2005. Les demandes devront s'inscrire dans le cadre de ces orientations à savoir :

◆ **Anticiper les évolutions de qualification permettant de pallier aux nombreux départs à la retraite,** notamment pour les fonctions les plus sensibles et appelées à être les plus touchées par ces départs. Les effets induits conduiront à des évolutions de qualification dérivées destinées à pourvoir aux postes devenus vacants. La VAE pourra ainsi être effectivement mise en oeuvre pour les fonctions qui le permettent.

◆ **Former les salariés en place « faisant fonction de » pour obtenir la qualification des postes occupés.** Priorité sera donnée aux postes et établissements pour lesquels les ratios de qualification sont les moins importants.

◆ **Accompagner les changements liés à la consultation et à la participation des usagers** en généralisant la démarche qualité à l'ensemble des établissements et en permettant aux équipes de progresser, conformément au projet d'établissement.

◆ **Développer les compétences dans l'emploi et vers de nouveaux emplois.** Cela correspond à l'évolution des besoins en matière d'accompagnement, liés à l'accueil de nouveaux publics et à de nouveaux modes d'intervention d'une part, et en matière de management d'autre part.

◆ **Favoriser les parcours professionnels des salariés** et notamment ceux qui sont en difficulté en généralisant l'EAP. Veiller à l'insertion des jeunes et à la mobilité des seniors.

*Merci de vous adresser au correspondant RH de votre établissement  
pour vos demandes de formation*